

## 2020-2021 CALENDRIER ET MANUEL













Les traductions du manuel sont disponibles en arabe, birman, français, kirundi, népalais, swahili et vietnamien.

EAE: Ce document est disponible en médias substituts pour les personnes handicapées. Pour demander un accommodement, veuillez composer le 1.800.253.0101 (ATS) ou le 1.800.253.0195 (voix).



## COORDONNÉES

OnTOP

École Primaire C.P. Smith

Sustainability Academy

Nos Écoles		Pour en savoir plus :www.bsdvt.org			
Écoles	Proviseur/directeur/rice	Adresse	Téléphone	Fax	
Lycée de Burlington	Noel Green	52 Institute Rd.	864-8411	864-8408	
Centre technique de Burlington	Jason Gingold	52 Institute Rd.	864-8426	864-8521	
École Primaire Champlain	Joe Resteghini	800 Pine St.	864-8477	864-2157	
Programme de l'éducation Périscolaire	Stacie Curtis	150 Colchester Ave.	864-8463	864-8501	
École Primaire Edmunds	Bonnie Johnson-Aten	299 Main St.	864-8473	864-2166	
Collége Edmunds	James Kiefer	275 Main St.	864-8486	864-2218	
École Primaire Flynn	Lashawn Whitmore-Sells	1645 North Ave.	864-8478	864-2145	
Horizons	Bobby Riley	1251 North Ave.	864-8497	864-8501	
Collège Hunt	Mattie Scheidt	1364 North Ave.	864-8469	864-8467	
Integrated Arts Academy	Kevin Robinson	6 Archibald St.	864-8475	864-2162	

#### Conseil aScolaire Pour en savoir plus :www.bsdvt.org

52 Institute Rd.

123 North St.

864-8496 864-8408

864-8480 864-2161

332 Ethan Allen Pkwy. 864-8479 864-4923

Bobby Riley

Len Phelan

Nina Oropeza

Quartier	Nom	Adresse	Tel à domicile	Durée se termine	Email
1	Eric Gorman	57 Brookes Ave.	310-4518	2022	egorman@bsdvt.org
2	Stephen Carey	PO Box 5393, 05402	863-6290	2022	scarey@bsdvt.org
3	Polly Vanderputten	30 Pitkin St., Apt. 2	578-8653	2022	pvanderputten@bsdvt.org
4	Martine Gulick	39 Nottingham Lane	488-4445	2022	mgulick@bsdvt.org
5	Mike Fisher	28 Cherry Lane	777-7847	2022	mbfisher@bsdvt.org
6	Clare Wool	153 Summit St.	917-912-4333	2022	cwool@bsdvt.org
7	Monika Ivancic	24 Brandywine St.	540-0830	2022	mivancic@bsdvt.org
8	Aden Haji	248 College St.	495-9729	2022	ahaji@bsdvt.org
District	Nom	Adresse	Téléphone	Se termine	Email
Central	Jean Waltz	32 Cedar Street	355-7856	2021	jwaltz@bsdvt.org
Sud	Jeffrey Wick	15 Mountview Court	917-282-5256	2021	jwick@bsdvt.org
Nord	Kendra Sowers	185 Crescent Beach Dr.	598-2346	2021	ksowers@bsdvt.org
Est	Kathy Olwell	136 No. Prospect St.	660-4910	2021	kolwell@bsdvt.org

## **CONTENU**

Calendrier de l'année scolaire 3-14
Accommodements 15
Gestion d'amiante
Présence/absences/retard 16
Intimidation/ Bizutage/ Harcèlement 16
Enfant éligible 19
Comportement et Discipline 19
Pratiques réparatrices 19
Drogues/Alcool 19
Tabac
Système éducatif de soutien 19
Utilisation responsable des réseaux et
ressources électroniques 20
Utilisation d'internet 20
Âge d'entrée 20
Évaluation de l'ouïe et de la vue 20
Médicaments à l'école 21

Recruteurs militaires/postsecondaires 21
Non-discrimination 21
Coordonnées du/des parent(s)/gardien(s) . 22
Protection des droits des étudiants 22
Fermeture d'école 22
Sécurité à l'école 22
Dossiers scolaires de l'étudiant/données . 23
Compétence du professeur/ para
professionnel 23
Tutorat/service à domicile 24
Enregistrer sur bande vidéo/filmer/
photographier 24
Possession d'armes 24

#### Bureaux du District

#### Pour en savoir plus :www.bsdvt.org

			•	•
	Nom	Adresse	Téléphone	
Directeur	Tom Flanagan	150 Colchester Ave.	864-8474	864-8501
Responsable principale du Curriculum, de l'enseignement & de l'évaluation	Stephanie Phillips	150 Colchester Ave.	864-8492	864-8501
Directeur/rice des Ressources humaines	Susan 'Zé' Anderson-Brown	150 Colchester Ave.	864-2159	540-3010
Directeur/rice des programmes AA (EL)	Miriam Ehtesham-Cating	150 Colchester Ave.	865-5332	864-8501
Directeur de l'Équité et des écoles sécuritaires/inclusives	Henri Sparks	52 Institute Road	865-4168	864-8408
Responsable principal des finances	Nathan Lavery	150 Colchester Ave.	864-8462	864-8501
Directeur des services alimentaires	Doug Davis	52 Institute Road	864-8415	864-8438
Directeur des subventions	Barry Gruessner	150 Colchester Ave.	864-8462	864-8501
Directeur des services liés à la propriété	Marty Spaulding	287 Shelburne Road	864-8453	864-8513
Directrice des services de soutien aux étudiants	Laura Nugent	150 Colchester Ave.	864-8456	864-8501
Directrice de l'apprentissage périscolaire	Christy Gallese	150 Colchester Ave.	540-0285	864-8501

Remarque: Toutes les adresses sont Burlington VT 05401 sauf indication contraire

	SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
<b>ER</b> '20			1  IAA: Picture Retake & Remote Student Picture Day 9AM-1PM	Hunt: Winter Orchestra Concert 7PM	Flynn: PTO Meeting Google Meet meet. google.com/nwb-tfxq-myo 6PM IAA: PTO Meeting 6-7:30PM	4	5
M	6	7	8	9	10	11	12
ECEMB		<b>SA:</b> PTO Meeting 6-7:30PM	Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program District: Early Release Day 11:30AM	EMS: Engage EMS Meeting 6-7:30PM Hunt: Winter Chorus Concert 7PM District: Special Education Parent Connection 4:30-5:30PM	Flynn: Principal Coffee Google Meet meet. google.com/yqd-aupp-txd 8:15-9AM Chanukah begins		
H	13	14	15	16	17	18	19
Ī		C.P. Smith: PTO Meeting 5:30PM BHS: Seahorse Pride meeting 6PM	<b>Champlain:</b> PTO Meeting via Zoom 7PM	<b>Hunt:</b> Winter Band Concert 7PM	<b>IAA:</b> Fill The Bowl 3rd Grade Fundraiser 5:30-7PM	Chanukah ends	
	20	21	22	23	24	25	26
				<b>District:</b> Winter Break (No School)	<b>District:</b> Winter Break (No School) <i>Christmas Eve</i>	<b>District:</b> Winter Break (No School) <i>Christmas Day</i>	
	27	District: Winter Break (No School)	District: Winter Break (No School)	District: Winter Break (No School) Tamu Loshar (Gurung New Year)	District: Winter Break (No School) New Year's Eve		

	SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
7						District: Winter Break (No School) New Year's Day	2
JAKY	3	District: Kindergarten Registration Opens for 21/22 school year	5	6	Flynn: PTO Meeting Google Meet meet. google.com/nwb-tfxq-myo 6PM IAA: PTO Meeting 6-7:30PM	8	9
J Z Z Z Z	10	C.P. Smith: 11 PTO Meeting 5:30PM  IAA: Incoming Kindergarten Tour 8:15-9:15AM  SA: PTO Meeting 5:45-7:30PM  BHS: Seahorse Pride meeting 6PM	Vietnamese New Year (Tết) begins	District: Special Education Parent Connection 4:30-5:30PM EMS: Engage EMS Meeting 6-7:30PM IAA: Math Night/Annual Title 1 Meeting 5:30-7PM	Champlain: PTO Meeting 7:30AM	Vietnamese New Year (Tết) ends	16
	17	Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program District: Martin Luther King Day; School AM Only Pre-K: NO SCHOOL Martin Luther King Day	19	Flynn: Principal Coffee Google Meet meet. google.com/yqd-aupp-txd 8:15-9AM	21 SA: Community Dinner	22	23
	24	25	Champlain: PTO Meeting via Zoom 7-8:30PM	27	28	29	30
	31						

	SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
RUARY		SA: PTO Meeting 5:45-7:30PM	<b>2</b> Groundhog Day	IAA: Incoming Kindergarten Tour 1-2PM	Flynn: PTO Meeting Google Meet meet. google.com/nwb-tfxq-myo 6PM IAA: Incoming Kindergarten Tour 5-6PM IAA: PTO Meeting 6-7:30PM	5	6
EBRUA	7	C.P. Smith: PTO Meeting/ Annual Title 1 Meeting 5:30PM BHS: Seahorse Pride meeting 6PM	9	District: Special Education Parent Connection 4:30-5:30PM EMS: Engage EMS Meeting 6-7:30PM	11	12	13 SA: Variety Show
ш	14 Valentine's Day	IAA: Wonder Week Presidents' Day I Washington's Birthday	16  IAA: Wonder Week	Flynn: Principal Coffee Google Meet meet. google.com/yqd-aupp-txd 8:15-9AM IAA: Wonder Week Ash Wednesday	18  IAA: Wonder Week	District: Last Day for Kindergarten Registration for 21/22 school year IAA: Wonder Week	20
	21	District: Winter Recess (No School)	District: Winter Recess (No School)	District: Winter Recess (No School)	District: Winter Recess (No School) Purim begins	District: Winter Recess (No School) Purim ends	27
	28					B	

1	
	I
•	
I	
2	)

	SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
7,7		1	2	3	Flynn: PTO Meeting Google Meet meet. google.com/nwb-tfxq-myo	5	6
さ		<b>District:</b> Winter Recess (No School)	<b>District:</b> Teacher Inservice (No School)		6PM  IAA: PTO Meeting 6-7:30PM	IAA: Celebrate Black Voices	
MARCH	7	C.P. Smith: PTO Meeting 5:30PM SA: PTO Meeting 5:45-7:30PM BHS: Seahorse Pride 6PM	Champlain: PTO Meeting via Zoom 7-8:30PM	EMS: Engage EMS Meeting 6-7:30PM	Flynn: Maker Fair 5:30-7PM	District: Beyond Black History Month Celebration (BHS) 5:30PM	13
	14	15	16	District: Special Education Parent Connection 4:30-5:30PM	Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program District: Parent Conferences / Early Release Day 11:30AM	District: Parent Conferences (No School)	20
	21	22	23	Flynn: Principal Coffee Google Meet meet. google.com/yqd-aupp-txd 8:15-9AM	25	26	27 Passover begins
	<b>28</b> Laylat al Baraat begins	29  Holi  Laylat al Baraat ends	30	31			
		:: Burlington Technical Center • <b>EES:</b> Ed	lmunds Elementary School <b>* EMS:</b> Edm	nunds Middle School <b>FIAA:</b> Integrated	Arts Academy at H.O. Wheeler • <b>Pre-k</b>	C: Early Education • SA: Sustainability	Academy at Lawrence Barnes

	SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
Z L	STRONGER OF VIETTER	ONGER ETHER Tu.			IAA: PTO Meeting 6-7:30PM Flynn: PTO Meeting Google Meet meet. google.com/nwb-tfxq-myo 6PM Holy Thursday	IAA: Breakfast Grades 3-5, STEP; 8:15-8:50AM Good Friday	3
AP	4 Easter Passover ends	<b>SA:</b> PTO Meeting 5:45-7:30PM	Champlain: PTO Meeting via Zoom 7-8:30PM	<b>7</b> IAA: Science Fair 6-7PM	Flynn: Spring Choral Concert Grades 3-5 6-7:30PM	<b>9 IAA:</b> Breakfast Pre-K, 1, 2 8:15-8:50AM	10
	11	C.P. Smith: PTO Meeting 5:30PM BHS: Seahorse Pride meeting 6PM Ramadan begins	Thingyan (Water Festival) begins	District: Special Education Parent Connection 4:30-5:30PM EMS: Engage EMS Meeting 6-7:30PM	15	Thingyan (Water Festival) ends	17
	18	District: Spring Break (No School)	District: Spring Break (No School)	District: Spring Break (No School)	District: Spring Break (No School)	District: Spring Break (No School)	24
	25	26	27	Flynn: Principal Coffee Google Meet meet. google.com/yqd-aupp-txd 8:15-9AM	29  Flynn: Book Fair and Hotdog Dinner 5-7PM	30	

	SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
N							<b>SA:</b> PTO Spring Work Day 9AM-12PM
MAT	2	SA: PTO Meeting 5:45-7:30PM	Champlain: PTO Meeting via Zoom 7-8:30PM	5	Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program District: Early Release Day 11:30AM Flynn: PTO Meeting 6:30PM Pre-K: Teacher Inservice (No School) IAA: PTO Meeting 6-7:30PM	<b>7 IAA:</b> Fun Run 12-2:30PM	8
	9	C.P. Smith: PTO Meeting 5:30PM BHS: Seahorse Pride meeting 6PM	11 Ramadan ends	District: Special Education Parent Connection 4:30-5:30PM EMS: Engage EMS Meeting 6-7:30PM Hunt: Spring Band Concert 7PM Eid- Ul- Fitr begins	Champlain: PTO Meeting 7:30AM	14  IAA: Poem in Your Pocket  Eid- Ul- Fitr ends	15
	16  Shavuot begins	17	18 Shavuot ends	Flynn: Principal 19 Coffee Google Meet meet.google.com/yqd- aupp-txd 8:15-9AM Flynn: Kindergarten Orientation 8:30AM, 10AM & 12:00PM Hunt: Spring Orchestra Concert 7PM	20  C.P. Smith: Kindergarten Get Acquainted Day	21	22
	23	24	25	26  Hunt: Spring Chorus Concert 7PM	27 IAA: Fourth Grade Play 10AM & 1PM	28  IAA: School Dance Grades 3-5; 6-7PM	29
	30	District: NO SCHOOL  Memorial Day					

	SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
C H Z			Flynn: Spirit Week Champlain: PTO Meeting via Zoom 7-8:30PM	2  Flynn: Spirit Week	Flynn: PTO Meeting 6:30PM Flynn: Spirit Week IAA: PTO Meeting 6-7:30PM	C.P. Smith: Field Day Flynn: Spirit Week IAA: Arts Field Day Pre-K: Last Day of Pre-K SA: PTO End of Year Party	5
OL	6	Flynn: Flynn Olympics SA: PTO Meeting 5:45-7:30PM	Flynn: Flynn Olympics Rain Date EMS: Eighth Grade Celebration of Learning	<b>EMS:</b> Engage EMS Meeting 6-7:30PM	LP Smith: Step-Up Day  SA: Fifth Grade Banquet 5:30-7:00pm  Champlain: Fifth Grade Graduation 6PM  C.P. Smith: Fifth Grade Promotion 9AM  C.P. Smith: Step-Up Day Flynn: Step-Up Day Flynn: Fifth Grade Graduation 6PM  IAA: Fifth Grade Graduation 9:30AM  IAA: Step-Up Day	Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program District: Earliest Last Day for Students	12
	13	District: Earliest Last Day for Teachers	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
(A)	27	28	29	30		CONGRATULATIONS CLASS OF 2020	



### Mise à jour annuelle de l'information sur les étudiants

Comme les années précédentes, la plupart des documents scolaires de rentrée du District seront complétés dans le cadre d'un système en ligne appelé PowerSchool. En utilisant ce système, vous mettrez à jour les informations que nous avons dans nos dossiers pour vous et vos enfants. Chaque été, les familles recevront une communication de l'école avec des instructions sur comment se connecter pour compléter ce processus de mise à jour (le cas échéant).

Le formulaire en ligne rassemble les coordonnées, les formulaires d'autorisation, etc. Ces formulaires sont requis pour tous les étudiants.

Aucun étudiant ne sera autorisé à aller à l'école si les informations suivantes ne sont pas à jour: contact médical, contact d'urgence, immunisations et formulaires de repas.

Merci de votre collaboration pour compléter ces formulaires.



## Possibilités élargies d'apprentissage

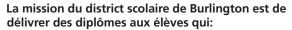
Le programme de possibilités élargies d'apprentissage de Burlington favorise la réussite sociale et scolaire annuellement de plus de 1.600 étudiants du BSD par la programmation parascolaire et d'été dans un environnement créant des liens durables avec les pairs, les adultes et la communauté. Les programmes servent les étudiants de K-12 fonctionnent tous les jours après l'école jusqu'à 17 h 30 et pour cinq semaines durant l'été.

Les programmes offrent une gamme d'activités visant le soutien scolaire et les loisirs, le leadership d'étudiant et l'apprentissage par le service. Chaque programme travaille également en étroite collaboration avec plus de 50 partenaires communautaires pour offrir des possibilités telles que la voile, le travail du bois, l'éducation à l'environnement, la Robotique LEGO, l'art, et plus. Veuillez s'il vous plaît visiter www.bsdvt.org/expanded-learning/ou contacter Christy Gallese, Directrice des possibilités élargies d'apprentissage, pour des informations relatives à l'inscription et d'autres questions au (802) 540-0285, ext. 71200.

#### DISTRICT DES ÉCOLES DE BURLINGTON

# 2020-21

## **CALENDRIER ET MANUEL**



- Valorisent différentes cultures
- S'engagent dans la communauté
- Communiquent efficacement
- Pensent de façon créative
- Résolvent habilement des problèmes
- Atteignent leur plus haut potentiel académique, intellectuel et personnel

#### Notre vision:

BSD: Cultiver des gens attentionnés, créatifs et courageux - Joignez-vous au voyage!

#### Nos croyances fondamentales:

- Chaque enfant peut réussir
- Les familles et la communauté sont des partenaires dans l'éducation de nos enfants
- La diversité et l'inclusion favorisent des écoles et communautés fortes
- Un climat accueillant et propice favorise l'apprentissage
- L'autoréflexion et la responsabilité améliorent nos pratiques

#### **ACCOMMODEMENTS**

Le District Scolaire de Burlington s'engage à fournir un accès égal à tous lors de ses réunions/cérémonies du District. Ceux qui souffrent d'une incapacité ou qui ont besoin d'accommodements spéciaux afin de participer à toute activité du District Scolaire doivent avertir le directeur de l'école ou la personne responsable du programme ou de l'activité suffisamment à l'avance afin de permettre une préparation appropriée.

#### **GESTION D'AMIANTE**

La Loi sur les mesures d'urgence Hazard (AHERA) Amiante 40 CFR 763,93 [g] [4] exige qu'une notification écrite soit donnée que les écoles / immeubles suivants aient des plans de gestion de l'amiante pour le contrôle et la maintenance en toute sécurité de matériaux amiantés présents dans leurs bâtiments. Ces plans de gestion sont disponibles et accessibles au public au bureau administratif de chaque établissement mentionné ci-dessous.

#### Éducation préscolaire

150 Colchester Avenue, Burlington, VT 05401

#### École Primaire Champlain

800 Pine Street, Burlington, VT 05401

#### École primaire et collège Edmunds

275 Main Street, Burlington, VT 05401

#### École primaire Flynn

1645 North Avenue, Burlington, VT 05408

#### Integrated Arts Academy

6 Archibald Street, Burlington, VT 05401

#### École primaire C.P. Smith

332 Ethan Allen Parkway, Burlington, VT 05408

#### Sustainability Academy

123 North Street, Burlington, VT 05401

#### Collège Hunt

1364 North Avenue, Burlington, VT 05408

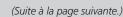
#### BHS / BTC / OnTOP

52 Institute Road, Burlington, VT 05408

#### Horizons

1271 North Avenue, Burlington, VT 05408

Adressez-vous aux Services immobiliers pour toute question.





#### PRÉSENCES/ABSENCES/RETARD

Il est essentiel que les enfants aillent à l'école. La ville de Burlington et l'État du Vermont continuent leurs efforts afin d'assurer que les étudiants aillent à l'école pour toute une journée scolaire. Conformément à la Loi de l'État du Vermont les étudiants doivent aller à l'école à moins qu'un empêchement tel qu'une maladie ou une urgence familiale les en empêche. Si un étudiant doit s'absenter ou est en retard, il est de la responsabilité du parent/gardien(s) d'avertir l'école par écrit, lorsque cela est possible. Toute absence est considérée non excusée jusqu'à ce que l'école entende des parent/gardien(s) une excuse valable, comme une maladie, une urgence familiale, une observance religieuse une activité éducative pré-approuvée.

Lorsque les enfants sont absents ou en retard, l'école enregistre les absences cumulatives de chaque étudiant qui peut servir lors de procédures judiciaires au sujet des absences. Des services de soutien sont offerts selon le besoin.

#### Pour toutes les procédures opérationnelles, visitez le site Web du district bsdvt.org

#### La Procédure de Présence exige:

- Après 5 et 10 absences cumulatives respectives au cours de toute année scolaire, le district scolaire communiquera avec le(s) parent/tuteur(s).
- Après 15 absences cumulatives (ou moins, si cela est jugé nécessaire) au cours de l'année scolaire, le directeur/ trice de l'école peut convoquer le(s) parent/gardien(s) à se rendre à l'école pour s'entretenir avec des représentants de l'école et d'autres personnes ressources communautaires ou indépendantes compétentes. Le but de la rencontre sera de dresser un projet comprenant des services de soutien tels que prévention, diagnostic, intervention et services d'appoint, des programmes alternatifs, d'autres ressources scolaires ou communautaires pour s'assurer de la présence de l'étudiant en classe à l'avenir.
- Si vous n'êtes pas à la rencontre concernant les 15 absences: un Agent Scolaire ou un employé de l'école pourrait rencontrer le(s) parent/gardien(s) à domicile ou entrera en contact avec eux autrement pour replanifier la réunion.
- Après 20 jours d` absences cumulatives pendant l'année scolaire l'école peut, à sa propre discrétion, déposer une déclaration sommaire concernant les absences auprès du bureau du procureur de l'État du Vermont du comté Chittenden. Le(s) parent/gardien(s) sera averti du dépôt de la déclaration sommaire, et sera informé de la possibilité

de poursuites criminelles concernant les absences non autorisées ou pour déterminer si l'étudiant est un enfant ayant besoin de soins et de supervision. S'il y a culpabilité d'absence non autorisée, l'amende peut s'élever à \$1,000 en plus de la détermination que l'enfant a besoin de soins ou de supervision. La perte éventuelle de la garde de l'enfant étant la plus sérieuse des conséquences.

#### La Procédure de Retard exige:

Des appels téléphoniques aux parents aux 5, 10, 15, 20 et 25 incidences de retard. À 15 incidences l'administrateur/trice de l'établissement peut demander une réunion pour aborder le retard de l'élève.

#### INTIMIDATION BIZUTAGE/HARCÈLEMENT

Au début de l'année scolaire 2015-2016, l'État du Vermont a modifié ses politiques d'intimidation, de bizutage et de harcèlement. Dans les années précédentes il y avait trois politiques différentes: une pour l'intimidation, une pour le bizutage et une pour le harcèlement. La nouvelle politique est aussi accompagnée par un ensemble complet de procédures de mise en œuvre.

Les politiques de BSD en matière d'intimidation, de bizutage, de harcèlement et de conduite sont actuellement revues et réécrites afin de mieux refléter l'engagement du District en matière de pratiques réparatrices. Ce travail se poursuivra, et il sera possible de recueillir les commentaires et suggestions de la communauté.

Le District Scolaire de Burlington s'efforce de cultiver un environnement sain à l'apprentissage dans lequel tous les étudiants et le personnel font preuve de respect les uns envers les autres. L'intimidation sous toutes ses formes n'est pas tolérée.

Spécifiquement, **l'intimidation** représente un comportement, y compris l'électronique dirigé envers un étudiant par un autre étudiant ou un groupe d'étudiants de façon répétitive dans le but de ridiculiser, humilier et/ou intimider l'étudiant durant les heures scolaires sur la propriété de l'école, dans le bus, avant ou après la journée scolaire, et/ou à une activité parrainée par l'école.

Des procédures visant à gérer ces comportements sont en place dans chaque école et nous encourageons les parents à s'adresser aux administrateurs de l'école quand ils ont des inquiétudes face à des incidences d'intimidation. Voir la section harcèlement ci-dessous pour de l'information sur les ressources scolaires d'employés désignés et d'autres ressources disponibles dans le District.

**Le bizutage** consiste en un acte commis par une personne (individuellement ou en groupe) aussi bien à l'école ou ailleurs,

## Possibilités élargies d'apprentissage

(a continué)

#### L'Université Parent

L'Université parent favorise le sentiment d'appartenance et de liens entre les familles de nos écoles tout en renforcant la collaboration entre le District scolaire et la communauté de Burlington. Le programme collabore avec un nombre croissant d'organisations communautaires, ainsi que les départements de la ville et de l'État, pour offrir des possibilités d'apprentissage aux parents et grands-parents dans le cadre de sessions de dix,12 semaines, cinq jours par semaine qui enrichissent, impliquent et qui valorisent les parents en tant que partenaires égaux dans l'éducation et le bien-être de leurs enfants. Tout parent de BSD est le bienvenu et encouragé à s'inscrire au PROGRAMME GRATUIT ; l'espace par session est limité. Pour plus d'informations sur le programme, veuillez s'il vous plaît visitez:

www.bsdvt.org/our-schools/parent-university/ ou contactez Ali Dieng, à adieng@bsdvt.org ou (802) 316-0731.



### Implication parentale

Burlington s'est engagé à offrir aux parents la possibilité de s'impliquer dans l'éducation de leur enfant et dans la communauté scolaire. Les directeurs et enseignants travaillent pour établir de solides relations avec les familles et les familles sont invitées à les contacter pour organiser des réunions individuelles afin de soutenir leurs élèves.

Chaque école primaire et collège possède une Organisation Enseignants-Parents (PTO) et le lycée a un club Boosters (de soutien). Ils fournissent de nombreuses possibilités aux parents de s'impliquer, de créer des évènements servant à construire la communauté, organisant des ateliers des collectes de fonds.

Pour la Procédure d'implication Parentale du district et pour d'autres informations visitez le site: www.bsdvt.org



### Soins dentaires à Integrated Arts Academy

Le programme du centre dentaire scolaire des Centres Communautaires de Santé de Burlington (CHCB) a été concu pour assurer l'accès aux services dentaires aux étudiants de Burlington à faible revenu sans centre dentaire. Lancé en 2004, en collaboration avec BSD, les élèves peuvent s'inscrire à l'école ou être référés au CHCB pour des services dentaires sur place à Integrated arts Academy. Le centre dentaire scolaire offre des soins dentaires complets et continus au cours de la journée scolaire et assure le transport de et vers les écoles pour les rendez-vous à IAA. Le personnel fournit aussi l'éducation de la santé buccodentaire concernant les bonnes habitudes d'hygiène buccale, l'importance de manger des aliments sains, comment préserver les sourires pour toute une vie, et plus. Les tuteurs dentaires aident également avec les formulaires d'inscription et établissent un lien entre les étudiants et les soins dentaires. Veuillez s'il vous plaît appeler le (802) 658-4869 si votre enfant n'a pas vu un dentiste dans l'année, ou n'a pas d'endroit où il/ elle recoit des soins dentaires. Le Centre dentaire à IAA fournit des soins dentaires à tous les enfants de BSD en maternelle jusqu'en 12e année qui ont Medicaid ou qui ne sont pas assurés. CHCB offre un programme d'échelle mobile de frais pour ceux qui ne sont pas admissibles à Medicaid. Pour plus d'informations sur l'échelle mobile, appelez le service de soutien aux patients au (802) 264-8124.

#### Durand l'année scolaire 2019-2020:

- Nous avons soignés 471 élèves.
- Les enfants ont reçu plus de 675 nettoyages dentaires avec brosses à dents gratuites, dentifrice et sacs cadeaux.
- 40 nouveaux enfants ont rejoint notre programme de soins dentaires pour des examens complets.
- 740 pansements dentaires ont été effectués.
- Nous avons soignés 9 enfants en besoin de soins dentaires d'urgence pendant qu'ils étaient à l'école.

En raison du COVID-19, ce programme est suspendu jusqu'à l'année scolaire 2021-2022.

envers une autre personne en relation avec une promesse, une initiation, une affiliation, appartenance à un poste d'autorité, ou pour faire partie de tout organisme du District Scolaire de Burlington. Les activités de bizutage visent à humilier, intimider et/ou diminuer un autre étudiant et ne seront pas tolérées au sein du District Scolaire.

Le consentement ou l'acquiescement de la victime au bizutage n'excuse pas ceux qui y ont participé. Faire subir le bizutage, solliciter, diriger, aider ou tenter d'aider une personne à faire subir le bizutage ou ne pas prendre les mesures nécessaires pour prévenir le bizutage est illégal, et tout étudiant peut être poursuivi en justice conformément à la loi et aux politiques du district et une pénalité allant jusqu'à 5000 \$. Les incidents de bizutage peuvent également être signalés aux organismes d'application de la loi.

#### Exemples d'activités de bizutage:

- Tout genre d'activité de brutalité tel que fouetter, battre, frapper, stigmatiser, chocs électriques, mettre une substance dangereuse dans ou sur le corps, ou activités similaires.
- 2. Tout genre d'activité physique impliquant le manque de sommeil, le fait d'être exposé aux éléments, restreint à un espace limité, ou toute autre activité qui crée ou occasionne des risques non raisonnables de blessure ou pouvant affecter négativement la santé mentale et physique ou la sécurité d'un étudiant.
- 3. Toute activité impliquant la consommation de nourriture, liquide, boisson alcoolique, liqueur, drogue ou autre substance qui expose un étudiant(e) à un risque de se blesser.
- 4. Toute activité encourageant, causant ou exigeant qu'un étudiant exécute une fonction ou une tâche impliquant un acte criminel ou geste de bizutage. Les plaintes de suspicion de bizutage devraient être signalées aux employés désignés dans chaque école qui enquêteront sur de telles plaintes.
- Le harcèlement est une sorte de discrimination illégale qui ne sera pas tolérée par le District Scolaire de Burlington. Le District répondra aux plaintes de harcèlement promptement et prendra des mesures raisonnables pour mettre fin au comportement de harcèlement.

#### Harcèlement interdit:

Il n'y a pas de loi spécifique concernant l'intimidation en ligne ou le harcèlement en ligne. Plutôt, les lois du Vermont qui définissent le « harcèlement » et « l'intimidation » ont chacune été modifiées pour élargir leur champ afin d'inclure et recouvrir les comportements qui peuvent se produire hors campus / en ligne, mais seulement lorsque le comportement peut démontrer un impact sur la capacité des élèves à l'accès à l'éducation. Par exemple, le harcèlement en ligne visé ici dans le texte souligné:

- A. Harcèlement: un incident ou incidents relevant d'un comportement verbal, écrit, ou physique, <u>y compris tout incident effectué par des moyens électroniques</u>, basé sur ou motivé par la race réelle ou perçue, croyance, couleur, origine nationale, statut civil, incapacité, sexe, orientation sexuelle, identité sexuelle ou expression sexuelle d'un étudiant ou d'un membre de sa famille qui a pour but ou pour effet de porter atteinte de manière objective et de considérablement <u>nuire et distraire</u> ou interférer avec <u>la performance scolaire</u> ou <u>à l'accès aux ressources scolaires</u> d'un étudiant <u>ou en créant un environnement objectivement intimidant, hostile ou offensif.</u>
- Harcèlement sexuel: conduite incluant des avances sexuelles non sollicitées, demandes de faveurs sexuelles et autres conduites verbales, écrites ou physiques de nature sexuelle.
- 2. Harcèlement racial: conduite s'attaquant au caractère véritable ou perçu d'un étudiant ou d'un membre de sa famille selon sa race ou couleur, et comprend l'usage d'épithètes, stéréotypes, injures, commentaires, insultes, remarques dérogatoires, gestes, menaces, graffiti, présentation, ou la distribution de matériaux écrits ou visuels et sarcasmes quant à la façon de s'exprimer ou de faire des commentaires négatifs concernant les coutumes raciales.
- 3. Autres Catégories Protégées du Harcèlement: Conduite s'attaquant au caractère véritable ou perçu d'un étudiant ou d'un membre de sa famille selon son credo, sa religion, son origine nationale, son état civil, son incapacité, son genre, son orientation sexuelle, son identité ou son expression de genre; comprend mais ne se limite pas à l'utilisation d'épithètes, stéréotypes, atteintes, commentaires, insultes, remarques dérogatoires, gestes, menaces, graffiti, exposition ou la distribution de texte écrit ou visuel, railleries sur la manière de parler ou s'habiller, et toutes références négatives aux coutumes associées à n'importe quelles de ces catégories protégées.
  - a. Harcèlement de croyances ou Religieux signifie le harcèlement fondé sur le caractère véritable ou perçu d'un élève ou d'un membre de sa famille quant à ses croyances, ses croyances ou pratiques religieuses, y compris le code vestimentaire.
  - **b.** Harcèlement d'Origine nationale signifie le harcèlement fondé sur le caractère véritable ou perçu d'un élève ou d'un membre de sa famille quant à son origine nationale, y compris le code vestimentaire.
  - c. Harcèlement face au Statut civil signifie le harcèlement fondé sur le fait d'être mère ou père célibataire dirigé ou motivé par le statut civil véritable ou perçu d'un élève ou d'un membre de sa famille.
  - d. Harcèlement d'Orientation sexuelle signifie le harcèlement fondé sur le caractère véritable ou perçu d'un élève ou d'un membre de sa famille quant à son orientation sexuelle.

- e. Harcèlement d'Identité sexuelle signifie le harcèlement fondé sur l'identité sexuelle véritable ou perçue d'un individu, les caractéristiques sexuelles, intrinsèquement liées au sexe ou à l'identité sexuelle y compris mais non limité à l'apparence ou au comportement, quel que soit le sexe assigné de l'individu à la naissance.
- f. Harcèlement d'Identité de genre signifie le harcèlement fondé ou motivé par le caractère véritable ou perçu d'un élève ou d'un membre de sa famille quant à son expression sexuelle, y compris mais non limité à l'apparence ou au comportement, quel que soit le sexe assigné de l'individu à la naissance.
- g. Harcèlement d'incapacité signifie le harcèlement fondé sur la façon de s'exprimer ou de se mouvoir, l'habilité cognitive, la réception de services éducatifs en dehors du cadre général de l'enseignement, ou d'autres manifestations d'incapacité d'un individu fondé ou motivé par l'incapacité mentale ou physique véritable ou perçue d'un élève ou d'un membre de sa famille.

Rapport de harcèlement: On encourage tous les étudiants, parents/tuteurs, autres membres de la communauté scolaire que le personnel à signaler les incidents de mauvaise conduite ou le harcèlement d'élève auprès d'un employé de l'école ou auprès d'un des deux Employés Désignés à votre école/établissement. Tout employé adulte qui voit ou entend, ou reçoit un rapport écrit ou oral, d'un harcèlement d'élève, doit immédiatement informer les Employés Désignés. Il y a une liste des Employés Désignés disponible sur bsdvt.org

Les écoles/établissements signaleront les noms des Employés désignés actuels au début de chaque année. Contactez Henry Sparks, Directeur de l'Équité et des écoles sécuritaires/inclusives si vous avez des questions à hsparks@bsdvt.org ou (802) 865-4168.

BSD emploie également un coordinateur de non-discrimination de district ainsi que des coordinateurs de non-discrimination scolaire dans chaque école. Les coordonnateurs de la non-discrimination sont chargés de superviser le travail d'enquête des employés désignés du district. Le coordinateur de la non-discrimination du district est Henri Sparks, directeur des écoles d'équité et des écoles sécuritaires / inclusives ; veuillez contacter le directeur Sparks ou le directeur de votre école pour obtenir des informations concernant le coordinateur anti-discrimination de votre école.

**Investigation:** Un Employé Désigné qui n'est pas l'objet de la plainte ou un autre individu désigné doit commencer une enquête moyennant un préavis de la plainte. Quand la plainte est complétée le/la plaignant/e et l'accusé seront informés.

Conséquences: si un individu est reconnu coupable d'avoir commis une faute ou de harcèlement, il/elle recevra une éducation, formation, discipline, (jusqu'à et y compris la suspension, expulsion ou le renvoi; interdiction d'être sur la propriété scolaire) ou d'autres conséquences appropriées à l'infraction et désignées à prévenir le harcèlement futur.

Revue indépendante: Un/e plaignant/e peut faire une demande écrite au Directeur pour une revue indépendante de la situation si le/la plaignant/e (1) croit que l'école n'a pas correctement analysé la plainte et a omis de mener une enquête sur l'affaire car l'école croyait que la conduite alléguée n'était pas possible de harcèlement, (2) est insatisfait de la décision définitive prise après l'enquête quant à savoir si le harcèlement a eu lieu, ou (3) croit que bien qu'une décision définitive ait été prise que le harcèlement a eu lieu, la réponse de l'école était inadéquate pour corriger le problème. La revue indépendante sera effectuée par une personne neutre en conformité avec la Politique.

**Représailles:** Les représailles contre toute personne qui dépose une plainte de harcèlement ou coopère dans la fabrication ou l'enquête d'une plainte sont strictement interdites, constituent une base de discipline individuelle, et conformément illégales à 9 V.S.A.4503(a).

Confidentialité: les plaintes ; et les conséquences qui en résultent ; seront confidentielles dans la mesure permise par les besoins d'investigation, le devoir d'agir sur certains résultats, conformément à la loi sur les archives publiques du Vermont, et conformément à la Loi des Droits à l'Éducation de la Famille et la protection des renseignements (Family Education Rights Privacy Act).

Processus de plainte alternatif: Les plaintes de harcèlement peuvent aussi être faites auprès du: Directeur Régional, Bureau des Droits Civils, Département de L'Éducation des Etats-Unis: 8è étage, 5 Post Office square, Boston, MA 02109-3921: Email:OCR.Boston@ed.gov (617) 289-0111 ou (877) ou 521-2172 (TDD); ou la Commission des Droits de la Personne du Vermont,14-16 Baldwin St; Montpelier, VT 05633-6301, Email: human.rights@state.vt.us, (800) 416-2010 (Voix) ou (877) 294-9200 (TTY).

Interdiction de discrimination et / ou de harcèlement des employés et autres: En résumé, la discrimination et / ou le harcèlement d'un employé ou d'une autre personne protégée par les lois énumérées ci-dessous et les politiques du conseil, sur la base de l'une des caractéristiques suivantes de son ou sa race, son origine nationale, sa couleur, sa croyance, sa religion, son âge, son sexe (y compris, mais sans s'y limiter, le harcèlement sexuel, la grossesse, le statut parental), le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre, l'ascendance, l'état matrimonial, le lieu de naissance ou d'affiliation politique est une



La loi de l'État du Vermont exige que les écoles obtiennent une preuve des vaccinations de votre enfant. Si elle n'est pas fournie, votre enfant ne peut pas aller à l'école. Nul ne peut s'inscrire comme élève dans une école de Burlington sans un carnet ou certificat de vaccination actualisé adapté à l'âge (le plus clair étant retenu).

#### Pour se conformer:

- Présentez la preuve des vaccinations requises à l'infirmière de l'école.
- S'il manque à votre enfant des vaccinations requises, prenez un rendez-vous pour qu'il/elle se fasse vacciner par leur médecin et contactez l'infirmière de l'école pour vérifier.

#### Les Vaccinations obligatoires Incluent toutes les doses de:

DTaP (Diphtérie, tétanos et coqueluche,); Polio: ROR (rougeole, oreillon, rubéole); hépatite B; et Varicella (varicelle).

La preuve de vaccination doit être fournie **pour tous les étudiants**.

## Santé d

### Santé des étudiants

Chaque école a un bureau de santé où les services sont fournis par une infirmière autorisée, certifiée comme infirmière scolaire du VT.

En cas de maladie, les enfants doivent être exempts de fièvre, de diarrhée et de vomissements pendant 24 heures avant de retourner à l'école.

#### Les poux

Les parents/gardiens sont priés de vérifier la tête de leurs enfants hebdomadairement, et particulièrement avant de retourner à l'école après les vacances. La meilleure façon de le faire est d'utiliser un peigne à poux en métal pour passer dans les cheveux humides de votre/vos enfant(s). Si vous trouvez des poux, l'infirmière de l'école ou votre médecin peuvent vous donner de bons conseils pour s'en débarrasser. Si votre enfant a des poux à l'école, vous serez avisé. Il est très important de traiter votre enfant avant de retourner à l'école.

BSD suit les directives du Dép. de Santé du VT et des Centres de contrôle des maladies. Pour plus d'information veuillez consulter: https://identify.us.com/idmybug/ head-lice/head-lice-FAQS/index.html. ou https:// www.consumerreports.org/medical-conditions/ preventing-and-treating-head-lice/



### Engagement à la Diversité et à l`Équité dans le District Scolaire de Burlington

La diversité de nos élèves est un atout à la communauté de Burlington. Le District scolaire de Burlington croit que tous les élèves, et les membres du personnel méritent un environnement de travail sécuritaire, inclusif, où les différences sont valorisées et célébrées. Le District croit également que chaque étudiant a le droit de s'efforcer d'apprendre à son potentiel le plus élevé et le meilleur.

Le district s'est engagé à combler l'écart de réussite dans les résultats des élèves en fonction du statut racial, ethnique, socio-économique ou toute autre disparité percue pouvant nuire à la réussite scolaire d'un élève. Le Comité des commissaires scolaires de Burlington a renouvelé son engagement en matière d'équité et d'inclusion (mars 2017). Sous la direction du surintendant, l''équipe de direction de l'accès à l'équité Diversité (DEALT) s'est formée en automne 2017. DEALT assure le leadership du District sur les guestions d'équité et d'accès, y compris la mise en œuvre complète des pratiques de restauration. En mettant l'accent sur les étudiants, DEALT coordonne une variété d'initiatives à travers le District, fournissant des ressources, du soutien et du plaidoyer en faveur de solutions justes, équitables et inclusives. Pour plus d'informations, visitez : www.bsdvt.org/district/ diversity-and-equity/dealt/

Agence du Vermont sur les meilleures pratiques pour les écoles concernant les élèves transgenres et non conformistes.

Visitez http://education.vermont.gov/sites/aoe/files/documents/edu-best-practices-transgender-and-gnc.pdf.



forme de discrimination illégale et est interdite par la police des districts scolaires et comme le prévoit le titre V, section B, 504 du Rehabilitation Act of 1973, 29 USC § 794 et suiv .; Titre VI du Civil Rights Act de 1964, 42 U.S.C. § 2000d, et suiv .; Titre VII du Civil Rights Act de 1964, 42 U.S.C. § 2000e, et suiv .; Titre IX des amendements sur l'éducation de 1972, 20 U.S.C. § 1681 et suiv .; The Age Discrimination Act of 1975, 29 U.S.C. § 623 et suiv .; L'Americans With Disabilities Act de 1990, 42 U.S.C. § 12101 et suiv .; and Fair Employment Practices, 21 V.S.A. Chpt. 5, subchpt. 6; Logements publics, 9 V.S.A. §§ 4500 et suiv. tous tels qu'ils peuvent être modifiés.

#### **ENFANT ÉLIGIBLE**

Conformément à la loi fédérale, le District Scolaire de Burlington cherche à trouver, identifier, et évaluer les enfants de la naissance jusqu'à l'âge de 21 ans qui pourraient être éligibles et ayant besoin d'éducation spécialisée et de services associés. Si vous soupçonnez que votre enfant possède une incapacité et qu'il/elle soit âgé/e entre la naissance et 5 ans, veuillez appeler le Programme d'Éducation Préscolaire au 864-8463.

Si votre enfant a entre 5-21 ans, veuillez appeler le bureau de Services de soutien d'étudiants au 864-8456.

#### CONDUITE

Tous les étudiants du District Scolaire de Burlington doivent se comporter selon les attentes de conduite et de comportement raisonnables lors de la journée scolaire, dans les bus scolaires, les bus publics régulièrement utilisés pour aller à l'école et aux activités à l'école. Il revient aux employés du District Scolaire de Burlington d'établir et de maintenir une ambiance propice à ce genre de comportement. Le(s) parent/gardien(s), le personnel et le District Scolaire partagent la responsabilité d'encourager des comportements positifs entre tout le monde dans le District. Toutefois, la responsabilité ultime revient aux étudiants et à leurs parent(s)/gardien(s). Le(s) parent/gardien(s) sera informé si le comportement de leur enfant devient préoccupant ou dangereux.

Les mesures de conduite appropriées sont conçues pour enseigner aux étudiants à reconnaître leur responsabilité face à leurs comportements. Une conduite inappropriée doit être traitée par le biais d'un processus réparateur et les élèves seront tenus responsables de leur comportement. Toute conséquence imposée doit être faite en tenant compte des droits à une procédure régulière de l'étudiant faisant l'objet de mesures disciplinaires dans la mesure requise par la loi.

Suspension/Suspension à Long Terme/Expulsion: Les étudiants peuvent être suspendus ou expulsés quand ils ne respectent pas les règlements de l'école, les Directives du Conseil

d'Administration scolaire ou pour toute autre mauvaise conduite sur ou en dehors de la propriété de l'école. Des suspensions de plus de 10 jours et l'expulsion ne sont imposées que selon la recommandation du Surintendant et d'une Audience tenue par le Conseil Administratif. Le Conseil d'Administration Scolaire peut expulser un étudiant jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours ou pendant 90 jours, dépendamment de ce qui constitue la période la plus longue.

**Mesures disciplinaires:** Des mesures disciplinaires seront imposées veillant à une procédure régulière dans la mesure requise par la loi de l'étudiant faisant l'objet de mesures disciplinaires.

Pratiques de restauration: Les pratiques de restauration sont enracinées dans le renforcement des relations et la reconstruction afin de créer une culture d'équité et d'appartenance qui se traduit par une guérison et un apprentissage. Le district scolaire de Burlington, en partenariat avec la communauté de Burlington, adopte des pratiques réparatrices garantissant que tous, y compris ceux qui ont été blessés, auront leurs besoins et leurs expériences reconnus et mis en œuvre, créant ainsi un climat propice à l'autonomisation pour tous. Dans certains cas, les élèves peuvent être séparés de leur bâtiment scolaire assigné, mais jamais complètement séparés de leur éducation.

Drogues / alcool: Tel que convenu par la loi de l'État du Vermont (Titre 16, Section 1165, 909), les Écoles de Burlington disposent d'un programme scolaire complet à partir de la maternelle (jardin d'enfants) jusqu'à la 12ième concernant la prévention d'abus de drogues et d'alcool. De plus, des programmes de formation d'enseignants, des systèmes de soutien et de références, un engagement de coopération au niveau des références avec une agence de traitement approuvée, une Directive du Conseil Scolaire approuvée et une reconnaissance à l'échelle du District existent.

**Le tabac:** Toute utilisation du tabac sous quelque forme que ce soit sur un campus scolaire (y compris les cigarettes, les cigares, le tabac à chiquer, le vapotage ou toutes autres) est interdite par la loi. Vapoter et les autres formes de vapotages sont considérés comme des cigarettes / produits du tabac et sont également interdits.

#### SYSTÈME ÉDUCATIF DE SOUTIEN

L'objectif du système éducatif de soutien du District Scolaire de Burlington est de fournir aux étudiants l'assistance additionnelle nécessaire à leur accès scolaire ou pour surmonter les défis de l'environnement éducatif en général. Chaque école dans notre District dispose d'une équipe de soutien en matière d'éducation

(EST) qui reçoit les étudiants ayant des problèmes académiques et /ou de comportement. Ceci aide les enseignants à planifier pour les élèves qui ont besoin d'une aide supplémentaire en classe ou lors d'activités scolaires non structurées. Cette équipe recueille les données de son travail qui sont intégrées au sein du plan d'action de l'école pour mettre sur pied la capacité globale du système éducatif de soutien.

Pour en savoir plus sur le système de soutien en matière d'éducation, veuillez communiquer avec le/la directeur/trice ou le/la conseiller/ère pédagogique de votre école.

#### UTILISATION RESPONSABLE D'ORDINATEUR, RÉSEAU ET INTERNET

Le District scolaire de Burlington reconnaît que les technologies de l'information (IT) font partie intégrante de l'apprentissage et de l'éducation des enfants d'aujourd'hui pour réussir dans la communauté mondiale et soutiennent pleinement l'accès de ces ressources électroniques par les étudiants et le personnel. Le but de cette politique est de:

- Créer un environnement qui favorise l'utilisation de IT de manière à soutenir et enrichir le curriculum, qui offre des possibilités de collaboration et améliore le développement professionnel du personnel.
- S'assurer que le District prend les mesures appropriées pour maintenir la sécurité de tous ceux qui ont accès aux dispositifs de IT du District, au réseau et aux ressources Web.
- 3. Respecter les exigences des lois fédérales et étatiques applicables qui réglementent la fourniture d'accès à Internet et d'autres ressources électroniques par les districts scolaires.

Le district scolaire de Burlington offre aux étudiants et au personnel l'accès à une multitude de ressources en IT, y compris Internet. Ces ressources offrent des occasions d'améliorer l'apprentissage et d'améliorer la communication au sein de notre communauté et avec la communauté mondiale au-delà. Cependant, le privilège d'accès incombe aux étudiants, aux enseignants, au personnel et au public d'exercer une utilisation responsable de ces ressources. L'utilisation par les étudiants, le personnel ou d'autres ressources informatiques du District est un privilège, pas un droit. Les mêmes règles et attentes régissent l'utilisation par les élèves des ressources informatiques qui s'appliquent aux autres comportements et communications des étudiants, y compris, mais sans s'y limiter, les procédures de harcèlement et d'intimidation du District.

Les ressources de l'ordinateur et du réseau du District sont la propriété du District. Rien que les utilisateurs créent, stockent, envoient, reçoivent ou affichent sur ou sur les ordinateurs ou les ressources du réseau du District, y compris les fichiers personnels et les communications électroniques n'est confidentiel.

Le surintendant est chargé d'établir des procédures régissant l'utilisation des ressources informatiques.

Cette politique s'applique à toute personne qui accède au réseau du District, aux outils de collaboration et communication et / ou aux systèmes d'information des étudiants sur le site ou via un site distant, et quiconque utilise les périphériques informatiques du District soit sur ou hors site.

Le District n'est pas responsable de l'utilisation inacceptable ou des violations des restrictions sur le droit d'auteur ou d'autres lois, erreurs ou négligences de l'utilisateur et les coûts encourus par les utilisateurs. Le District n'est pas responsable de l'exactitude, de la pertinence de l'âge ou de l'utilité de toute information trouvée sur le réseau de ressources électroniques du district, y compris Internet. Le district n'est pas responsable des dommages subis, y compris, mais sans s'y limiter, la perte de données ou les interruptions de service. Le district n'est pas responsable de l'exactitude ou de la qualité des informations obtenues ou stockées sur le système de ressources électroniques, y compris Internet, ou pour des obligations financières découlant de leur utilisation non autorisée.

Le District se réserve le droit de révoquer les privilèges d'accès et / ou d'administrer le cas échéant une action disciplinaire pour une mauvaise utilisation de ses ressources informatiques (IT). Dans le cas où il y a une allégation selon laquelle un utilisateur a violé cette politique, le district scolaire traitera l'allégation conforme à la politique disciplinaire de l'élève. Les allégations de violations des membres du personnel de cette politique seront traitées conformément aux accords contractuels et aux exigences légales.

#### ÂGE D'ENTRÉE

Les résidents de Burlington peuvent s'inscrire à la Maternelle (jardin d'enfants) s'ils sont âgés de cinq ans le ou avant le 1 er septembre de l'année de leur inscription à l'école. Si l'étudiant est âgé de six ans avant le 1 er septembre, il peut s'inscrire en première année.

#### Entrée précoce à la maternelle

Afin d'essayer de répondre aux besoins de chaque enfant, en tant que service, le District scolaire de Burlington examinera une entrée précoce pour les demandes de maternelle pour les élèves dont les dates de naissance tombent entre le 1er septembre et le 30 septembre. Si vous souhaitez poursuivre cette opportunité pour votre enfant, veuillez s'il vous plaît communiquer avec le Programme d'éducation préscolaire du District scolaire de Burlington au (802) 864-8463.



## Programme de liaison multilingue

Le programme de liaison multilingue (ML) est un atout unique du District scolaire de Burlington qui sert les étudiants et les familles multilingues. Il comporte 11 liaisons multilingues à temps plein qui travaillent pour relier les familles et les communautés avec les écoles et fournir un soutien aux étudiants avec 10 langues d'origine différentes. Le programme ML travaille également avec 20+ interprètes sur appel ou contractuels pour les langues supplémentaires qui facilitent la communication entre la maison et l'école. Les liaisons et les interprètes travaillent pour répondre aux besoins d'environ 950 élèves du District scolaire de Burlington, de la prématernelle-12 année, qui ont à la maison des langues autres que l'anglais, ainsi que leurs familles. Contactez la Coordinatrice Nijaza Semic au (802) 288-6048 ou nsemic@bsdvt.org pour toutes questions.

## Présence/Retard

La loi de l'État du Vermont exige que les enfants aillent à l'école à partir de 6 ans.

Les parents et les gardiens doivent aviser leur école de l'absence d'un enfant

Pour toutes les absences et les incidences de retard, les parents et les gardiens seront contactés:

- **5 absences/retards:** Vous pourriez recevoir une lettre ou un appel vous informant de la politique du District.
- **10 absences/retards:** Vous pourriez recevoir une lettre ou un appel similaire, et dans certains cas, vous serez invité à une réunion avec l'école afin d'aborder les questions de présence.
- **15 absences/retards:** Vous pouvez être invité à une réunion avec l'école afin de créer un plan pour améliorer la fréquentation scolaire.
- 20 absences: L'avocat de l'État du Comté de Chittenden peut demander des procédures devant le tribunal de la famille.

Notre intention — et l'intention de la Loi de l'État du Vermont — est d'assurer que les élèves soient à l'école et en train d'apprendre. Aidez-nous à aider votre élève en soutenant leur présence.



## Nutrition de l'Enfant & Service Alimentaires

Le Projet d'Alimentation Scolaire de Burlington (BSFP) s'engage à fournir l'accès à des repas de qualité pour tous les élèves dans le district scolaire de Burlington.

Notre équipe est dédiée à soutenir la réussite scolaire et de saines habitudes alimentaires qui conduisent à des pratiques positives d'alimentation tout au long de la vie. Le petit déjeuner, le déjeuner, la collation pour après l'école, et le dîner sont servis dans toutes les écoles.

Les repas scolaires sont servis aux élèves dans le cadre du programme National de déjeuner et petit déjeuner à l'école et de suivre les recommandations nutritionnelles prescrites par la Loi Des Enfants en santé et Libres de la faim de 2010. Cette loi a été conçue pour réduire l'incidence d'obésité infantile en fournissant des choix plus sains pour les élèves. Tous les repas, les aliments et les boissons sont préparés et servis par des professionnels qualifiés de nutrition des enfants.

#### **Repas Fournis:**

- GRATUIT Petit-déjeuner pour tous les élèves.
- GRATUIT Dîner après l'école pour tous les élèves.
- GRATUIT fruits et légumes pour les élèves en classe K-5.
- Déjeuner y compris une soupe maison, buffet à salades et du lait tous les jours.

Le BSFP est également fier de fournir l'accès à des repas tout l'été grâce au programme de service alimentaire d'été. En outre, le BSFP a commencé à proposer des programmes de lutte contre la faim pendant les vacances du District. Nous avons pu identifier plus de 100 familles pouvant bénéficier de ce service. Si vous avez besoin d'aide ou si vous souhaitez faire un don à cette cause, contactez Sarah Heusner au (802) 864-8416 ou à l'adresse sheusner@bsdvt.org.

Nous continuons d'augmenter la quantité de produits locaux servis dans nos cantines, et nous sommes fiers de dire que le tiers de nos achats sont investis dans des produits du Vermont.

(Suite à la page suivante.)

#### **ÉVALUATION DE L'OUÏE ET DE LA VUE**

Les écoles doivent évaluer annuellement l'ouïe des étudiants dans leur district, à la maternelle, en première, troisième, et cinquième année. L'évaluation de la vue est obligatoire à la crèche, à la maternelle, en première, troisième, cinquième, septième, neuvième et douzième année. Les parents ont le droit de ne pas soumettre leurs enfants à ces tests en avertissant le(s)/la directeur(s)/trice(s) d'école. Tous les étudiants devraient consulter leur fournisseur de soins primaires CHAQUE année.

#### MÉDICAMENT(S) À L'ÉCOLE

Tout parent/gardien voulant autoriser la prise de médicaments prescrits durant les heures d'école, doit annuellement remplir un formulaire de demande (disponible sur notre site Web) à l'effet que des médicaments prescrits peuvent être administrés pendant les heures scolaires. Une demande écrite du fournisseur de soins de santé ayant prescrit l'ordonnance est requise. Le médicament doit être apporté à l'école dans son contenant original et être étiqueté avec le nom de l'étudiant et le dosage. Le médicament sera entreposé sous clé par l'infirmière de l'école, sauf si c'est un médicament indispensable. Veuillez s'il vous plaît contacter l'infirmière de votre école afin de développer un plan d'action concernant la réponse à toutes allergies ou asthme ou si vous avez des questions au sujet des médicaments.

#### RECRUTEURS MILITAIRES/ POSTSECONDAIRES

Les parents peuvent demander que le nom de leur enfant, adresse, et liste téléphonique ne soient pas divulgués aux recruteurs militaires ou postsecondaires sans le consentement préalable écrit parental. Pour plus d'information, veuillez parler au directeur de votre établissement.

#### NON-DISCRIMINATION

Le District Scolaire de Burlington et ses employés ne font aucune preuve de discrimination envers d'autres employé(e) s et/ou postulants (es) à des emploi(s) ou étudiants (es) à cause de leur race, genre ou sexe, (incluant mais non limité à, la grossesse, situation parentale, et maritale) couleur, âge, croyances, religion, incapacité, handicap, ancêtres, lieu de naissance, origine nationale, statut civil, affiliation politique, orientation sexuelle, identité de genre ou l'expression de genre dans la mesure prévue par la loi et Les politiques du Conseil.

Cette Politique de Non-discrimination s'applique à tous les emplois et pratiques, Politiques, procédures ou programmes, activités, services et établissements du District Scolaire. De plus, le District s'efforcera d'engager des personnes qualifiées ayant des incapacités au sein de programmes qui reçoivent de l'aide financière du fédérale en vertu de la Loi concernant l'éducation des personnes ayant des incapacités. Les employés et postulants à des emplois, et les étudiants sont encouragés à recourir aux procédures de plaintes internes du District afin de résoudre leurs plaintes concernant des contraventions à la loi fédérale en matière de discrimination. Tous les employés du District Scolaire de Burlington coopèreront entièrement face à toute enquête entreprise selon ces procédures et seront honnêtes et en mesure de fournir tout renseignement d'importance. D'autres recours existent en matière de plaintes, en plus de ces procédures internes, et sont disponibles et accessibles sur le site web du District ou au bureau du/de la/directeur/trice.

La coordinatrice du District concernant le Titre VI, la loi relative à la discrimination basée sur l'âge et le/la coordinateur/trice de la loi américaine relative aux employés est **Susan** « **Zé** » **Anderson-Brown**, (802) 864-2159 ou (800) 253-0191 (TDD) La coordinatrice concernant la loi américaine sur les incapacités des étudiants et de §504 est: **Laura Nugent**, Directrice de l'Éducation spécialisée, (802) 864-8456 ou (800) 253-0191 (TDD).

Le coordinateur du Titre IX pour les employés, étudiants, parents, et autres comme les personnes apparentées, les amis, conférenciers invités ou visiteurs, est **Henry Sparks**, Directeur de l'Équité et des écoles sécuritaires/inclusives (802) 865-4168 ou (800) 253-0191 (TDD).

Tous les coordonnateurs énumérés ci-dessus peuvent être joints au District scolaire de Burlington, 150, Colchester avenue, Burlington, VT 05401. Pour plus de détails et la plupart des informations à jour, visitez le site Web du District au www.bsdvt. org ou appelez Susan « Zé » Anderson-Brown (802) 864-2159 ou (800) 253-0191 (TDD).

Toutes demandes quant à l'application des politiques de non-discrimination peuvent être référées au directeur régional, Département de l'éducation des É-U, Bureau des droits civils, 5 Post Office Square 8e étage / Suite 900, Boston, MA 02109-3921; Tel: (617) 289-0111. Fax: (617) 289-0150, ou la Commission des droits de la personne du Vermont, 135 rue State, casier 33, Montpelier VT 05633-6301, human.rights@hrc.state.vt.us, (800) 416-2010 (Voix /TTY); ou 828-2480 (Voix/TTY).

Les employés ou postulants à un emploi qui estiment avoir fait l'objet de discrimination devraient communiquer avec la Commission relative aux opportunités égales d'emploi aux É. U au: 33 Whitehall St. 5è étage NY NY 10004 ou veuillez les appeler sans frais au: (800) 669-4000 / (800) -669-6820 (TTY).

#### COORDONNÉES DU/DES PARENT(S)/ GARDIEN(S)

Veuillez informer l'école de votre numéro de téléphone actuel en cas d'urgence où la personne avec les droits légaux et les responsabilités parentales ou le tuteur pour votre étudiant peut être contacté si vous n'êtes pas à la maison. Le numéro de téléphone d'un parent/gardien au travail ne sera utilisé que lors d'urgences personnelles telles que maladie ou accident.

#### PROTECTION DES DROITS DES ÉTUDIANTS

Conformément à la loi fédérale relative à la protection des droits des étudiants, les parents ont le droit d'être informés de tout sondage au sujet de leur(s) enfant(s) fait par une tierce partie en vue de recueillir des renseignements personnels pour des études de marché et de tout examen ou évaluation physique non requise ou sollicitée pour des raisons urgentes ou pressantes. Le(s) parent/gardien(s) ont le droit de choisir de ne pas soumettre leur(s) enfant(s) à ces tests et ont aussi le droit d'inspecter tout sondage ou instrument appelé à servir au sondage, dépistage ou à l'examen. De plus, la loi accorde le droit d'inspecter tout matériel pédagogique utilisé au sein du programme éducatif.

#### FERMETURE D'ÉCOLE

S'il est nécessaire de fermer les Écoles de Burlington pour la journée, cette information sera transmise par le système téléphonique SchoolMessenger après 6 heures du matin. La télévision et les stations de radio locales, notre site Web et les chaines des médias sociaux de BSD, indiqueront également les fermetures. Les annonces de SchoolMessenger seront envoyées par une combinaison d'appels téléphoniques, de courriels et de messages texte. Il est important que les écoles aient des coordonnées précises et à jour pour SchoolMessenger. Vous pouvez mettre à jour vos coordonnées dans le cadre du processus de la rentrée par l'intermédiaire du système d'inscription PowerSchool. Au cours d'une journée scolaire, des situations inattendues peuvent survenir qui nécessitent la fermeture de l'une ou l'ensemble des écoles de Burlington. Cette décision sera prise par le bureau du Directeur, en consultation avec des ressources appropriées telles que les directeurs d'école, le directeur des services immobiliers et / ou le service de police de Burlington. L'annonce de cette décision sera faite avec autant de préavis que possible même si certaines situations exigent la sortie immédiate des étudiants.

#### SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

Le District Scolaire de Burlington s'efforce continuellement d'augmenter et d'améliorer les mesures de sécurité et la sécurité globale, y compris la sécurité et le bien-être des individus. Un plan de gestion des crises et de la sécurité est en place pour fournir des réponses au personnel scolaire en cas de crise/sécurité. De plus, chaque école a sa propre équipe de sécurité en cas de crise qui se réunit régulièrement et un comité responsable de la sécurité scolaire représentant le District—y compris des membres des Services de Police et de Pompiers (SAMU) de Burlington—se rencontrent mensuellement.

Le district dispose d'une liste de protocoles d'intervention standard conçue pour aider le personnel à réagir de manière cohérente et réfléchie lors d'une situation d'urgence. En 2019-2020, « Cours, cache-toi, bats-toi » a été ajouté à ces protocoles comme stratégie pour protéger la vie des étudiants et du personnel en cas de menace. Le District a également mis en place des barricades pour les espaces et les premiers secours ainsi que des formations aux premiers secours comme stratégies supplémentaires pour répondre aux menaces.

Les agents de ressources scolaires (SRO) (school resource officer) sont un élément essentiel du plan de sécurité global du District. Le District compte deux SRO qui sont membres du service de police de Burlington. Ils sont membres du comité de sécurité du District et soutiennent les initiatives de sécurité dans toutes les écoles.

En réponse à la pandémie de COVID-19, le district suivra les directives et les procédures recommandées par l'État du Vermont.

## Les mesures de sécurité des établissements scolaires incluent:

**Identification:** Afin de surveiller ceux qui entrent dans les établissements scolaires, tous les employés reçoivent une pièce d'identité avec photo qui doit être portée en tout temps dans les édifices scolaires durant les heures d'école. Ceci comprend les enseignants, éducateurs/trices, aides pédagogiques, administrateurs, personnel d'entretien et des établissements, les employés du service de nutrition et autres employés de soutien.

**Visiteurs:** Les visiteurs d'établissements devront porter une identification de visiteurs au cours de la journée scolaire. On demande aux employés de demander à tout adulte se trouvant dans un édifice qui ne porte pas d'identification de se présenter au bureau administratif de l'école.

**Portes:** Toutes les écoles sont invitées à verrouiller toutes les portes extérieures au cours de la journée scolaire. Les visiteurs peuvent demander l'accès au bureau principal à travers un système d'identification vidéo caméra /sonnerie.

**Panneaux:** Dans chaque école, un panneau indiquera aux visiteurs de se présenter au bureau administratif pour signaler leur présence et obtenir une carte de visiteur.

## Nutrition de l'Enfant & Service Alimentaires

(a continué)

Notre programme de la ferme à l'école met en contact les élèves et leurs familles avec des aliments entiers, frais et locaux ainsi qu'avec de nombreux agriculteurs du Vermont pour renforcer la santé de notre communauté.

Acheter localement contribue à renforcer les programmes mettant en contact les enfants avec leur système alimentaire et la création d'opportunités pour les agriculteurs locaux afin qu'ils offrent leur récolte dans les écoles de leurs communautés.

Notre programme supervise également de nombreux jardins du District et travaille à fournir une éducation par le jardinage. Vous avez peut-être vu notre camion alimentaire -Fork in the Road -à certains événements de Burlington ? Visitez notre site Web pour en savoir plus sur toutes les activités -Farm to School et Fork in the Road-, ainsi que les modalités de paiement:

http://burlingtonschoolfoodproject.org





### Information sur le Budget Scolaire

**Le jour de la Réunion de Ville** — le premier mardi de mars — est quand les électeurs sont invités à examiner les budgets scolaires. Vous pouvez obtenir plus de renseignements concernant la proposition du budget scolaire à partir de ces ressources:

- Le site Web du District Scolaire à l'adresse: www.bsdvt.org
- Le Rapport Annuel du District qui est disponible aux résidents de la Ville en février
- Le document sur le budget global du District, y compris le budget par article, publié en février
- Les réunions du Conseil Scolaire
- Les réunions de l'Assemblée sur la Planification à l'échelle du Voisinage
- Les chaînes câblées de Comcast 16-RETN et 17-Télévision de la Réunion du Conseil municipal
- Commissaires du Conseil Scolaire. Pour obtenir les coordonnées voir la couverture intérieure de la présente publication



#### DOSSIER SCOLAIRE DE L'ÉTUDIANT/ DONNÉES

Le(s) parent/gardien(s) d'un étudiant inscrit au District Scolaire de Burlington bénéficie de certains droits quant aux relevés scolaires identifiables que le District compile pour chaque étudiant. Ces droits se retrouvent dans la Loi des Droits de la Famille et de la Vie Privée en Éducation (FERPA).

## Droits du/des parent(s)/gardien(s) et étudiant(s) éligible(s):

- Inspecter et consulter les relevés scolaires de l'étudiant dans un délai raisonnable.
- Pour demander la correction du relevé scolaire de l'étudiant si nécessaire.
- Pour consentir à la divulgation de données scolaires identifiables à une personne.
- Pour faire des plaintes relatives à des allégations de contravention du District scolaire de Burlington concernant FERPA auprès du département de l'Éducation, Bureau des directives et règlements en matière de famille, Washington, D.C. 20202.

Inspection et Consultation de Relevés Scolaires: Le directeur ou une autre personne autorisée fera les démarches nécessaires pour donner accès dès que possible durant les heures normales de classe et avertir le(s) parent(s)/gardien(s), l'étudiant éligible, ou l'étudiant ayant fait la demande, de l'endroit et de l'heure de l'inspection des relevés.

Demande de Modification de Données Scolaires: Le(s) parent(s)/gardien(s) de l'étudiant éligible doit demander au district scolaire de Burlington d'amender les relevés scolaires de l'étudiant en question en cas d'erreur. Ils devront identifier la partie qu'ils veulent modifier et spécifier pourquoi les données sont présumées fausses, trompeuses ou vont à l'encontre des droits privés et autres droits de l'étudiant.

Divulgation de Renseignements sans le Consentement du/des Parent/Gardien(s): Le district scolaire de Burlington divulguera des données du dossier scolaire sans le consentement des parents sauf au niveau des exceptions prévues par la loi FERPA, 99 CFR §99.31.

Renseignements dans l'annuaire: Le district scolaire peut divulguer les données figurant dans l'annuaire à moins que le parent l'avertisse que l'information ne doit pas être divulguée. Les renseignements suivants figurent dans l'annuaire: nom des parent(s) gardien(s) et adresse, nom de l'étudiant, adresse, numéro de téléphone, date de naissance, genre, poids et taille,

membre d'équipes athlétiques, participation à des activités reconnues par le district, date de participation, diplômes et prix décernés, photographie dans l'annuaire, photographie de groupe en classe, récentes écoles fréquentées et là où il sera transféré le cas échéant. Ces données peuvent être divulguées à la discrétion des administrateurs du district ou du directeur de l'école.

## Restreindre la Divulgation de Renseignements dans l'Annuaire:

Si vous ne désirez pas que le district scolaire divulgue des données sans votre consentement (parent/gardien ou étudiant éligible) vous devez fournir une demande écrite au directeur/trice de l'école de l'étudiant dans les 10 jours ouvrables de la date de réception du formulaire ou de la date d'inscription de l'étudiant peu importe celle des deux qui est la plus tardive.

## Divulgation aux Enseignants et Autre Personnel Scolaire autorisé ayant un Intérêt Légitime:

Conformément à la loi FERPA, aux règlements, politiques et procédures de son conseil, le district pourra divulguer. Dans les circonstances suivantes:

- Une personne accomplissant une tâche spécifique à sa/leur description de responsabilité ou par entente contractuelle.
- Une personne accomplissant une tâche relative à l'éducation d'un étudiant.
- Une personne accomplissant une tâche relative à la discipline d'un étudiant.
- Une personne fournissant un service ou une faveur pour le bien de l'étudiant ou de sa famille, tel que soins de santé, conseiller, ou recherche de travail.
- Une personne accomplissant une tâche relative aux présences/ absences à l'école ou toute autre situation impliquant un (des) étudiant(s) et le recours aux autorités policières.
- Une personne accomplissant une tâche pour assurer la sécurité et la sûreté du district, y compris ses étudiants.

#### Pour une Procédure d'ensemble, consultez www.bsdvt.org.

## COMPÉTENCES DU PROFESSEUR ET DU PARAPROFESSIONNEL

Parce que le District Scolaire de Burlington reçoit des fonds « Titre1, » les parents, peuvent, sur demande, avoir le droit de savoir si leur enseignant a répondu aux critères de permit et aux compétences exigées par l'état, si l'enseignant travaille avec un permit provisoire ou sous une dispense, et ce que la spécialisation de l'enseignant est comme mentionnée dans son diplôme universitaire (baccalauréat) ou maîtrise.

Si l'enfant reçoit des services d'un para professionnel, les compétences du para professionnel doivent aussi être fournies. C'est l'intention du District qu'aucun étudiant ne sera enseigné pour quatre semaines consécutives ou plus par un enseignant qui n'est pas qualifié par formation et expérience. Les parents/gardiens possèdent aussi le droit d'obtenir des informations à l'égard du niveau d'accomplissement de leur enfant dans chacune des évaluations académiques de l'état.

#### **TUTORIAT/SERVICES À DOMICILE**

Les étudiants ont le droit à l'enseignement dans un milieu public approprié, à domicile ou à l'hôpital lorsqu'ils ne sont pas en mesure de venir à l'école pendant 10 jours consécutifs ou plus en raison d'une incapacité médicale ou d'une grossesse. Veuillez communiquer avec le directeur/trice de l'école pour obtenir plus de renseignements quant à ce service.

#### BANDE VIDÉO/FILM/PHOTOGRAPHIE

Enregistrer sur bande vidéo, filmer, ou photographier des étudiants lorsqu'ils participent à des activités scolaires requiert des préparatifs et justifications préalables et pourraient être en contravention à la Loi des Droits de la Famille et de la Vie Privée en Éducation (FERPA) Le District Scolaire de Burlington se réserve le droit de désapprouver tout filmage ou enregistrement sur bande vidéo.

Le(s) parent/gardien(s) peut choisir de ne pas permettre que son enfant soit enregistré sur bande vidéo, filmé ou photographié en remplissant un formulaire pouvant être rempli annuellement par un parent/gardien et qui est distribué à l'école ainsi que disponible au bureau administratif de l'école. Des activités



comme les remises de prix, pièces de théâtre, remises de diplôme, concerts, épreuves athlétiques ou événements du genre qui sont d'intérêt pour les médias sont ouverts au public et dans ce cas les médias et le public ne doivent pas tenir compte de cette restriction. Dans l'éventualité d'un incendie, accident, de circonstances inhabituelles, le/la directeur/trice déterminera si le public ou les médias auront accès à l'école.

Cette Politique ne s'applique pas à l'enregistrement sur bande vidéo, filmage et photographie qui ne seront utilisés que par les employés de l'école ayant un intérêt éducatif légitime ou lorsque le cadre de l'ouvrage n'enfreint pas aux exceptions faites selon les règles décrites dans FERPA. Enregistrer sur bande vidéo, filmer ou photographier tout étudiant sans le consentement et la connaissance explicite de l'étudiant est interdit à moins que ceci se fasse dans le cadre de mesures de sécurité connues, mises de l'avant et approuvées par le surintendant. Quiconque enfreignant cette politique pourrait être soumis à des mesures disciplinaires.

#### **POSSESSION D'ARMES**

Suite à la tenue d'une Audience du Conseil Scolaire, un étudiant ayant apporté une arme à l'école, incluant une activité scolaire, peut être expulsé pour une période s'étalant jusqu'à un an. Une arme inclut, mais ne se limite pas à une arme à feu, un engin explosif ou un dispositif potentiellement dangereux comme un objet tranchant pouvant infliger des dommages corporels.

#### PRÉPARATION DU CORONAVIRUS

BSD s'intéresse à la santé et au bien-être de tous les étudiants et du personnel. Depuis mars, les employés travaillent d'arrache-pied pour s'assurer que des plans sont en place pour rouvrir nos écoles en toute sécurité. Les préparatifs consistent à exiger des masques et à prendre des distances physiques dans nos écoles et à offrir un modèle d'apprentissage hybride avec un mélange d'opportunités d'apprentissage en personne et à distance. Veuillez visiter notre site Web pour lire notre document d'orientation complet sur la réouverture de BSD et pour en savoir plus. Tout au long de l'année scolaire, des changements peuvent être apportés à votre école ou au calendrier du district. Veuillez visiter votre école ou le site Web du district pour accéder aux informations de calendrier les plus à jour. www.bsdvt.org.





#### Nos écoles

#### Lycée de Burlington

Principal: Noel Green

52 Institute Rd. • tel: 864-8411 • fax: 864-8408

#### Centre technique de Burlington

Directeur: Jason Gingold

52 Institute Rd. • tel: 864-8426 • fax: 864-8521

#### École primaire Champlain

Principal: Joe Resteghini

800 Pine St. • tel: 864-8477 • fax: 864-2157

#### Éducation préscolaire

**Directeur:** Stacie Curtis

150 Colchester Ave. • tel: 864-8463 • fax: 864-8501

#### École primaire Edmunds

Principal: Bonnie Johnson-Aten

299 Main St. • tel: 864-8473 • fax: 864-2166

#### Collège Edmunds

Principal: James Kiefer

275 Main St. • tel: 864-8486 • fax: 864-2218

#### École primaire Flynn

Principal: Lashawn Whitmore-Sells

1645 North Ave. • tel: 864-8478 • fax: 864-2145

#### Horizons

Directeur: Bobby Riley

1251 North Ave. • tel: 864-8497 • fax: 864-8501

#### Collège Hunt

Principal: Mattie Scheidt

1364 North Ave. • tel: 864-8469 • fax: 864-8467

#### Integrated Arts Academy

Principal: Kevin Robinson

6 Archibald St. • tel: 864-8475 • fax: 864-2162

#### OnTOP

Directeur: Bobby Riley

52 Institute Rd. • tel: 864-8496 • fax: 864-8408

#### École primaire C.P. Smith

Principal: Len Phelan

332 Ethan Allen Pkwy. • tel: 864-8479 • fax: 864-4923

#### **Sustainability Academy**

Principal: Nina Oropeza

123 North St. • tel: 864-8480 • fax: 864-2161